

Rapport du Président

Séance publique
du jeudi 20 juin 2024
N° CD-2024-2-6-1
N° applicatif 9755

6^{ème} Commission

Commission Patrimoine et rayonnement alsacien

Direction

Direction Europe et Transfrontalier

CONTRAT TRIENNAL STRASBOURG CAPITALE EUROPÉENNE 2024-2026

Résumé : Au fil des ans, Strasbourg, capitale européenne, a gagné en audience sur la scène européenne et internationale. L'identité européenne se forge ainsi à Strasbourg, lieu de débats, d'échanges et d'avancées aux côtés du Parlement européen et d'autres organismes européens tels que le Conseil de l'Europe et ses représentations diplomatiques, la Cour européenne des droits de l'Homme, le Médiateur de l'Union européenne, eu-LISA ou encore l'Eurocorps.

Renouvelé tous les trois ans entre l'État et les collectivités, le Contrat triennal Strasbourg capitale européenne a pour objectif le renforcement du statut de capitale européenne de Strasbourg. Le Département du Bas-Rhin y participait activement depuis ses débuts en 1980 et la Collectivité européenne d'Alsace a poursuivi cet engagement depuis sa création.

Pour 2024-2026, il est proposé que la Collectivité poursuive cet engagement en mobilisant une enveloppe financière de 22,433 M€ (sur un montant total de 296,019 M€).

Cet engagement cible prioritairement les opérations structurantes visant à améliorer l'accessibilité de Strasbourg (soutien à l'aéroport et amélioration de son accessibilité) et les conditions d'accueil des fonctionnaires internationaux (via notamment l'extension de l'école européenne et la construction d'un collège franco-allemand), et vise à conforter l'attractivité du territoire en valorisant sa dimension transfrontalière et à affirmer le rayonnement d'une Europe des citoyens et de la démocratie.

Le contrat a été signé le 26 avril 2024 en présence du Président de la République et de la Présidente du Parlement européen, sous réserve des délibérations des collectivités co-contractantes.

Le présent rapport propose d'approuver le Contrat triennal Strasbourg capitale européenne 2024-2026, de prendre un engagement financier à hauteur de 22,433 M€ au titre de ce contrat, de prendre acte de la signature de ce contrat par le Président de la Collectivité européenne d'Alsace le 26 avril 2024 à Strasbourg avec les autres parties signataires en présence du Président de la République et de la Présidente du Parlement européen et à prendre acte du cahier des charges relatif aux fonds de soutien Culture, Démocratie, Recherche et

Innovation et au dispositif Agora, reconduits dans le cadre du nouveau contrat.

Aux côtés de l'Etat, la Collectivité européenne d'Alsace a fortement œuvré dans les négociations du Contrat triennal Strasbourg capitale européenne 2024-2026 afin que ses priorités soient partagées :

- Améliorer l'accessibilité de Strasbourg via notamment la défense d'un projet solide pour l'aéroport d'Entzheim (aménagement de nouveaux espaces, contribution au financement des taxes de sûreté et amélioration de son accessibilité via la Liaison intermodale Duppigheim-Entzheim);
- Améliorer les conditions d'accueil des parlementaires européens via une nouvelle acquisition foncière et la proposition d'une offre éducative internationale adéquate (extension de l'école européenne et études sur la construction d'un nouveau collège franco-allemand);
- Soutenir le rayonnement européen de Strasbourg capitale européenne via le maintien des fonds de soutien ;
- Conforter l'attractivité de Strasbourg en valorisant la dimension transfrontalière du territoire, véritable Europe du quotidien ;
- Assurer une gouvernance du Contrat triennal permettant un suivi tout au long de sa durée et permettant d'en faire un instrument opérationnel tout au long des 3 années d'exercice.

Ce nouveau contrat (ANNEXE 1 au présent rapport) est ambitieux à la fois par les projets et les moyens financiers mobilisés, avec près de 300 millions d'euros, dans l'objectif de conforter et accroître l'attachement du Parlement européen et des autres organisations internationales présentes à Strasbourg.

Le nouveau Contrat triennal repose sur **deux axes prioritaires**.

1° Strasbourg capitale européenne : attractive et accueillante au travers de son accessibilité multimodale, de son offre éducative internationale et de la densification des institutions européennes et internationales.

Cette priorité s'illustre par une volonté forte des signataires de répondre aux besoins d'accessibilité, et d'améliorer les conditions d'accueil et de travail des membres des institutions européennes, notamment par l'amplification de l'offre éducative internationale de Strasbourg.

La CeA s'investira tout particulièrement dans les projets structurants suivants :

L'amélioration de l'accessibilité ferroviaire et aérienne de Strasbourg capitale européenne reste un élément majeur du nouveau contrat.

Accessibilité ferroviaire : études et travaux préparatoires relatifs à la nouvelle liaison ferroviaire (NLF) de l'EuroAirport (EAP) (3 M€ sur un montant total de 9 M€) ;

Accessibilité aérienne :

* Aménagement de nouveaux espaces (friches) et contributions aux investissements et au fonctionnement de l'aéroport (0,6 M€ sur un montant total de 11,2 M€) qui permettront à l'aéroport de viabiliser son modèle économique permettant à terme d'arrêter le dispositif de compensation des taxes par les collectivités ;

* Contributions transitoires pour l'investissement/fonctionnement de l'aéroport international de Strasbourg aux côtés des autres collectivités (2,5 M€ répartis entre 70 % de fonctionnement et 30 % d'investissement - sur un montant total de 8 M€). Cette contribution au financement des taxes de sûreté et de sécurité sera

accompagnée d'un bilan à mi-parcours sur les actions conduites par l'aéroport dans la recherche d'autres sources de financement, devant à termes, se substituer aux financements actuels.

* Les études du projet Liaison intermodale Duppigheim-Entzheim – LIDE (0,75 M€ sur un montant total de 1,5 M€) dont la CeA sera maître d'ouvrage et qui permettra d'améliorer l'attractivité et l'accessibilité de l'aéroport de Strasbourg. Ce projet avait été initié dans le cadre du Contrat triennal 2018-2020 et continué dans le cadre du Contrat triennal 2021-2023.

L'amélioration des services à disposition des parlementaires / fonctionnaires internationaux est un enjeu central du nouveau Contrat triennal. La CeA soutiendra en particulier les projets suivants :

Offre éducative internationale :

* 1^{ère} phase de l'extension de l'école européenne sur site (1,65 M€ sur un montant total de 5 M€) ;

* Etudes sur la construction d'un nouveau collège franco-allemand portées par la CeA (1,7 M€ sur un montant total de 1,8 M€) ;

* Etudes sur les enjeux et besoins de parcours multilingues pour répondre aux besoins croissants des fonctionnaires internationaux (0,025 M€ sur un montant totale de 0,1 M€).

Densification des institutions européennes à Strasbourg :

* acquisition et location du bâtiment Simone VEIL au Parlement européen qui permettra une installation prochaine de plus de 300 fonctionnaires européens permanents (8,135 M€ sur un montant total de 65,896 M€).

2° Soutenir le rayonnement européen de Strasbourg, capitale européenne

Cette priorité se concentre essentiellement autour des fonds de soutien (création du Contrat triennal précédent), de projets immobiliers phares et de l'offre culturelle emblématique de Strasbourg, capitale européenne. Dans une culture européenne partagée, les signataires du Contrat triennal souhaitent en effet poursuivre la stratégie de mise en place des fonds de soutien thématiques avec des axes confortés afin d'accroître le rôle majeur et emblématique de Strasbourg comme haut lieu de la démocratie, des droits humains, de la culture et de soutenir la recherche ainsi que l'innovation pour créer l'Europe de demain dans un monde plus serein.

La CeA s'investira tout particulièrement dans les opérations suivantes :

Rayonnement Culturel :

* Fonds de soutien Culture comprenant le lancement d'appels à projets (à l'instar du contrat précédent) et un soutien à « Strasbourg, capitale mondiale du livre 2024 » (1M € sur un montant total de 9 M€).

* Projets immobiliers phares, notamment le financement d'études spécifiques relatives à la rénovation et la restructuration de l'Opéra (0,143 M€ sur un montant total de 5,420 M€).

* Offre culturelle emblématique : la CeA valorisera son soutien au Festival Musica (0,120 M€ sur un montant total de 5,196 M€).

Rayonnement Démocratie

* Fonds de soutien Démocratie comprenant le lancement d'appels à projets (à l'instar du contrat précédent) et un soutien à des acteurs ou des manifestations œuvrant dans les domaines de la démocratie et des droits humains à Strasbourg (2 M€ sur un montant total de 9,015 M€) ;

* Dispositif Agora, visant à soutenir les projets des associations membres de l'Agora Strasbourg capitale européenne (0,3 M€ sur un montant total de 1,5 M€).

Rayonnement Recherche et Innovation

* Fonds de soutien Recherche et Innovation comprenant le lancement d'appels à projets à l'instar du contrat précédent (1 M€ sur un montant total de 5 M€).

L'enveloppe financière globale de la Collectivité s'élève à 22,433 M€ sur un montant total de 296,019 M€.

La contribution de chaque partenaire en M€ est la suivante :

		<u>Etat</u>	<u>RGE</u>	<u>CeA</u>	<u>EMS</u>	<u>Ville</u>	<u>Aéroport</u>
TOTAL Contrat triennal 2024-2026	296,019	94,909	35,637	22,433	62,840	79,600	0,600
% des crédits par signataire 24-26		31,79 %	12,04 %	7,58 %	21,23 %	26,89 %	0,20 %
TOTAL Contrat triennal 2021-2023	189,099	47,935	14,488	14,046	35,979	72,361	4,290
% des crédits par signataire 21-23		25,35 %	7,66 %	7,43 %	19,03 %	38,27 %	2,27 %

La gouvernance du Contrat triennal continuera d'être encadrée par une structure permanente, placée sous l'autorité du Comité technique (réunissant les DGS des collectivités et le SGARE), dénommé « Mission Strasbourg capitale européenne ». La Mission est composée de cadres affectés par chacun des signataires du contrat : deux agents de la Direction Europe et Transfrontalier pour la CeA (0,260 M€ sur un montant total de 1,3 M€).

Les fonds de soutien Démocratie, Culture, Recherche et Innovation et le Dispositif Agora, fonctionnant sur un système d'appels à projets, sont des innovations du Contrat triennal précédent. Au vu du bilan de la période écoulée (2021-2023), les signataires du contrat ont décidé leur reconduction. En effet, les fonds de soutien ont permis de redynamiser les initiatives des acteurs locaux et ont permis l'émergence de nouvelles initiatives qui ont renforcé le rayonnement européen de Strasbourg et permis aux habitants de s'approprier la dimension européenne de la capitale alsacienne.

Les fonds de soutien sont régis par un cahier des charges commun et des parties spécifiques pour chaque domaine (ANNEXE 2 au présent rapport). Au vu du bilan du Contrat triennal précédent, les cahiers des charges ont été clarifiés et raccourcis et sont désormais disponibles sur un site Internet commun www.contrat-triennal.eu dont la Collectivité européenne d'Alsace a été maître d'ouvrage.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'approuver le Contrat triennal Strasbourg capitale européenne 2024-2026, joint en annexe 1 au présent rapport, ayant pour objet de renforcer le rayonnement

européen de Strasbourg et de conforter l'attractivité de Strasbourg en valorisant la dimension transfrontalière du territoire ;

- De prendre un engagement financier à hauteur de 22,433 M€ au titre du Contrat triennal Strasbourg capitale européenne 2024-2026 dont le montant total s'élève à 296,019 M€ ;
- De prendre acte de la signature du Contrat triennal Strasbourg capitale européenne 2024-2026 le 26 avril 2024 à Strasbourg par mes soins avec les autres parties signataires, en présence du Président de la République et de la Présidente du Parlement européen, étant précisé que cette signature est intervenue sous réserve des délibérations d'approbation des collectivités co-contractantes ;
- De prendre acte du cahier des charges relatif aux fonds de soutien Démocratie, Culture, Recherche et Innovation, et Agora, joint en annexe 2 au présent rapport, reconduits dans le cadre de ce nouveau contrat.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

.